



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement concernant le projet d'opération immobilière "Les Lavandières" sur la commune de Castries

Le projet d'opération immobilière "les Lavandières" située sur la commune de Castries, porté par la SAS Castries les Lavandières, est soumis à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement qui se déroulera **du 22 février 2021 à 14h30 au 26 mars 2021 à 17h00**, soit 33 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est **monsieur Didier LALOT**.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements pourront être demandés Romain BANCAL, Directeur aménagement, FDI, pour le compte de la SAS Castries les Lavandières (téléphone :04 67 69 66 00).

Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable :

- en mairie de Castries, siège de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public (du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00),
- sur le site internet des services de l'État, au lien suivant :
<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.registre-dematerialise.fr/2292>
- sur un poste informatique mis à disposition du public en préfecture de l'Hérault accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement.

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, du 22 février 2021 à 14h30 au 26 mars 2021 à 17h00 :

- sur le registre d'enquête déposé en mairie de Castries, siège de l'enquête publique, suivant les horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

M. Didier Lalot, commissaire enquêteur
«Enquête publique "les Lavandières" »
Mairie de Castries
4 avenue de la promenade
34160 CASTRIES

- par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé :
<https://www.registre-dematerialise.fr/2292>

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Castries les jours suivants:
 - lundi 22 février 2021 de 14h30 à 18h00,
 - mercredi 10 mars 2021 de 14h30 à 18h00
 - vendredi 26 mars 2021 de 14h30 à 17h00.
- sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Les mesures prises par la collectivité au regard de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19 seront affichées en mairie et devront impérativement être respectées..

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la préfecture de l'Hérault (direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement) ainsi qu'en mairie de Castries pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête publique, la décision prise par le préfet de l'Hérault sera l'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement ou un refus.